Le château de Tonquédec

Présentation générale

Le château de Tonquédec est assurément l'une des plus belles ruines féodales de Bretagne. Édifiée par la famille de Coëtmen, qui portait le titre de vicomte de Tonquédec, la forteresse présente, pour l'essentiel, un état des xve et xvre siècles. Aujourd'hui propriété de la famille de Rougé et classé monument historique, le château a fait l'objet de travaux de restauration conséquents.

Située à l'extrémité de l'ancienne paroisse de Tonquédec, devenue commune, la place-forte contrôle l'axe de communication que pouvait représenter la vallée du Léguer, au cœur du Trégor. Elle est implantée sur un promontoire entre le fleuve et un petit affluent dont les eaux, retenues par une chaussée, forment un étang au sud de la place. À l'extrémité septentrionale de ce relief, sous les broussailles, on a identifié une petite butte retaillée en forme de motte, vestige probable du château primitif ensuite remplacé par le château de pierre.

Le plan du château est conditionné par le relief du site et une probable attaque venant du sud, du côté le plus accessible. Il est donc précédé sur cette face par une grosse barbacane formant basse-cour, édifiée dans la seconde moitié du xve siècle et destinée à parer à cette éventualité. Elle protège de sa masse l'enceinte principale, de tracé trapézoïdal, qui possède un châtelet d'entrée sur sa grande façade, orientée au sud. La place-forte présente la particularité d'être dotée de deux tours maîtresses, ou «donjons», l'une au sud-est face à l'attaque et l'autre au nord, en position de réduit : les deux étaient isolées par un fossé et un pont-levis. La forteresse appartient au type des «châteaux-cours» c'est-à-dire avec des logis adossés aux courtines, notamment à l'est et à l'ouest.

Un rapide examen des maçonneries nous renseigne un peu sur l'histoire du monument. Le grand appareil régulier assisé est attribuable aux campagnes de reconstruction quasi-totale du château au xve siècle. Les traces d'appareil moins régulier visibles dans certaines parties hautes et de reprises avec percements d'embrasures à la française correspondent à la modernisation de la place, lors des guerres de religion, dans la seconde

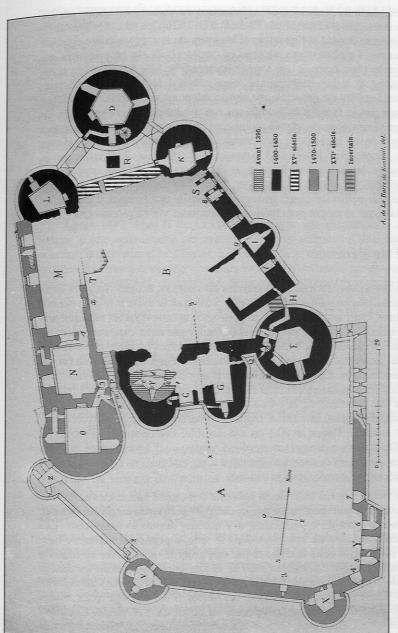
moitié du XVI^e siècle. Ce n'est qu'au sein du châtelet d'entrée que l'on distingue assez nettement la trace des deux tours qui jouxtaient l'ouvrage primitif, démantelé à la fin du XIV^e siècle.

Historique de la construction et des propriétaires

La famille de Tonquédec, apparue au XIIe siècle, s'est fondue à la fin du siècle dans celle de Coëtmen par le mariage de l'unique héritière de Tonquédec avec Geslin de Coëtmen, un cadet de la famille de Penthièvre. Au début du XIIIe siècle, celui-ci aurait reçu en partage la vicomté de Coëtmen en Tréméven, l'autre château du lignage. L'un de ses descendants est uni à la fin du xiiie siècle avec Amé de Léon, unique héritière d'Hervé IV de Léon, le vicomte dépossédé de son fief par le duc Jean Le Roux. Lors de la guerre de Succession de Bretagne, le vicomte de Tonquédec soutient la cause de Charles de Blois et à l'issue du conflit celle des Penthièvre, raison pour laquelle il participe à la révolte d'Olivier de Clisson contre le duc en 1394. Il défend alors La Roche-Derrien puis Saint-Brieuc tandis qu'Alain du Perrier, maréchal de Bretagne, s'empare de son château de Tonquédec et le détruit, sur ordre du duc. Ce n'est qu'en 1406, lors du retour en grâce de Roland III de Coëtmen que ce dernier obtient 3 000 livres pour la reconstruction de son château : il fait alors édifier le châtelet d'entrée, les deux tours maîtresses et le logis est, probablement sur le tracé des vestiges de l'ancien château. Après 1472, Jean II de Coëtmen édifie un second logis, à l'ouest, au-dessus du Léguer, ainsi que la basse-cour, notamment grâce à l'octroi par le duc d'un billot, un impôt exceptionnel perçu dans la châtellenie de Tonquédec.

À la fin du xve siècle, le fief passe, à l'occasion du mariage de Gilette de Coëtmen, dans les mains des seigneurs d'Acigné, qui n'y résident pas. Le château est même vendu vers 1573 puis récupéré par «retrait lignager» ; il passe à la famille Gouyon. Entre 1577 et 1582, Charles Gouyon de La Moussaye modernise le château : il l'adapte à l'usage généralisé de l'artillerie, relie certains ouvrages entre eux et fait surélever les murs de la barbacane. Vers 1589, au moment des guerres de la Ligue, ce partisan du roi opposé au gouverneur de Bretagne, le duc de Mercœur, y assemble 27 «cuirasses» et 47 arquebusiers à cheval. C'est alors une «forteresse imprenable» qui sert de geôle à La Fontenelle : la garnison de Tonquédec assiège et détruit à cette époque le château de Coatfrec et contribue au pillage de villes comme Carhaix.

L'édit de Nantes ramène la paix dans le duché encore affecté par les troubles générés par la sédition de César de Vendôme, bâtard d'Henri IV et gendre de l'ancien gouverneur de Bretagne, le duc de Mercœur. Ses partisans s'installent dans la place de Tonquédec qui est reprise, à l'occasion



Plan du château de Tonquédec par Alfred de La Barre de Nanteuil.

A. Barbacane ou basse-cour B. Cour du château C. Portail d'entrée du château D. Tour maîtresse isolée

E. Tour maîtresse d'angle F. Tour de l'entrée primitive K. L. Tours de flanquement M. N. O. Salles à tour de Jean II

S. Oratoire du logis de Roland III X. V. Z. Tours de flanquement de la barbacane Y. Portail d'entrée de la barbacane d'une escalade nocturne. Le démantèlement du château est requis par les états de Bretagne et ordonné par Richelieu en 1626 : les parapets sont abattus mais on ne détruit ni l'enceinte ni les tours car leur propriétaire est resté fidèle au roi. La place-forte, victime du désintérêt de ses propriétaires qui n'y résident plus, connaît une longue décrépitude. Elle échappe aux révolutionnaires et à la vente comme bien national lors de la Révolution. Plusieurs familles de propriétaires se succèdent au XIXº siècle. En 1880, il est acquis par la famille de Rougé qui entreprend de sauver les ruines de ce «Pierrefonds breton», classé monument historique en 1892. Les travaux de consolidation n'ont pas cessé depuis, des dégagements archéologiques y sont menés par l'ARSSAT (Association pour la Recherche et la Sauvegarde des Sites Archéologiques du Trégor) depuis des années : les murs ont été rejointoyés et mis hors d'eau, l'accès au sommet des tours sécurisé. Le cellier restauré permet d'accueillir des troupes d'animation médiévale qui viennent ponctuellement redonner vie au monument.

Visite de l'édifice

La barbacane abritait les communs du château, écuries, forge et logis de domestiques en même temps qu'elle protégeait le secteur le plus exposé de la place. On y accède grâce à un pont-levis unique dont les rainures surplombent encore l'entrée par ailleurs défendue par deux casemates dont on aperçoit les canonnières à louche à l'extérieur. Elles permettaient à la fois un tir au canon et l'usage de l'arbalète durant le temps nécessaire au refroidissement du tube. Les courtines, larges d'un peu plus de deux mètres, sont flanquées par trois tours circulaires, également dotées de bouches à feu. La hauteur des courtines de la barbacane n'est pas considérable pour ne pas offrir trop de surface aux tirs d'artillerie ennemis : elles ont été surélevées au XVI^e siècle, à l'époque où l'on a aussi relié ces dernières au corps de place. On a alors aménagé, au nord-est, un retour d'équerre doté de deux batteries superposées avec une coursive à six embrasures à tirs divergents pour défendre l'entrée, vers le sud-est.

Le front d'entrée du château présente deux tours aux angles et un châtelet pourvu d'une double porte, cochère et piétonne, autrefois équipée d'un double pont-levis permettant d'y accéder depuis la basse-cour. Ces deux accès donnent de nos jours dans le vide, à plusieurs mètres de hauteur et on pénètre dans le château par une poterne qui s'ouvre au fond du fossé partiellement comblé, au pied de la tour occidentale dont les canonnières défendaient l'entrée. L'examen du revers des deux tours du châtelet s'avère intéressant: on y observe les restes d'un ouvrage plus ancien englobé dans une construction neuve, au début du xve siècle. Certaines archères furent alors bouchées et d'autres modifiées. Le visiteur attentif distinguera aussi les ornières laissées par le passage des charrettes et

quelques marques de tacherons, outre les crapaudines de fixation du tablier du pont-levis.

La cour du château est un trapèze bordé de logis sur trois côtés : la ruine de ceux-ci ne permet plus guère d'imaginer l'exiguïté de cette dernière. On y devine encore les pièces de service au rez-de-chaussée : cuisines, fours, réserves et même cellier en sous-sol. À l'est, se dressent les vestiges du logis édifié par Roland III de Çoëtmen au début du xve siècle. On distingue à l'étage l'emplacement d'une grande salle avec un oratoire mural à deux loges privatives, ménagées afin que le seigneur et sa dame puissent assister à l'office. Des chambres devaient se trouver aux extrémités de cette vaste pièce, notamment dans la tour placée au nord-est. Un étage sous comble est attesté par la présence d'une cheminée visible sur un pignon aujourd'hui effondré. Le rez-de-chaussée dépourvu de percements sur l'extérieur de la place était dévolu aux services.

Après 1472, Jean II de Coëtmen fit ériger une grande salle à tour, longue d'une quarantaine de mètres, en remplacement d'une ancienne courtine qui dominait le Léguer, à l'ouest. On y observe aujourd'hui de grandes fenêtres à coussièges, situées en rez-de-chaussée, au-dessus d'un grand cellier enterré sous le niveau de la cour. Ce dernier est de très belle facture : certains blocs de la voûte en berceau surbaissé pèsent plusieurs centaines de kilogrammes. Dans le prolongement de la salle, vers la tour qui lui fait suite, s'élevaient une chambre d'apparat et une chambre de couchage, témoignages de la recherche de confort observable dans les résidences seigneuriales de la fin du Moyen Âge. Cette tour en forme de fer à cheval était adaptée à l'usage des armes, à feu : des canonnières sont visibles dans les allèges des fenêtres et trois autres dans le sous-sol. Ses murs sont épais de trois à quatre mètres et particulièrement bien appareillés ; elle est sommée d'un simple cordon mouluré qui remplace ici les mâchicoulis.

Le château de Tonquédec comporte deux tours maîtresses, le «Donjon» et la «Tour d'Acigné», véritables symboles ostentatoires de la puissance du vicomte de Coëtmen. Ce sont deux beaux exemples de tours mixtes associant défense à la base ainsi qu'au sommet et fonctions résidentielles aux étages intermédiaires. Ces deux ouvrages étaient initialement des réduits autonomes totalement détachés du corps de la place avant qu'on ne les y raccorde par des murailles, au xvie siècle. On y accède à l'étage (leur deuxième ou troisième niveau) par un pont-levis reposant sur une pile de maçonnerie. Les deux ouvrages sont très similaires : un diamètre d'environ treize mètres, des murs épais de trois mètres, plus de vingt mètres de hauteur et même trente avec les toitures désormais disparues, quatre à cinq niveaux planchéiés. Un escalier en vis «de fond en comble» dessert à chaque niveau une pièce unique de plan hexagonal usuellement dotée de latrines en encorbellement, d'une cheminée et d'une grande baie

à coussiège. Les deux plateformes accessibles conservent encore leurs «mâchicoulis bretons» à pyramide inversée mais n'ont plus leur double niveau de tir sommital caractéristique du xve siècle.

Le château de Tonquédec, qu'il convient de découvrir dans son écrin de verdure du printemps à l'automne, apparaît ainsi comme un bel exemple de forteresse seigneuriale totalement réédifiée au début du xve siècle. On y érigea alors deux tours maîtresses comme c'est le cas, par exemple, à Fougères (35). Celles-ci sont caractéristiques des tours mixtes de la première moitié du xve siècle que l'on retrouve à Brest, La Hunaudaye en Plédéliac (22) ou encore Penhoat en Saint-Thégonnec (29). La construction d'un second logis, quelques décennies plus tard, n'est pas sans rappeler le cas du château des ducs de Bretagne à Suscinio (56). L'édification d'une importante barbacane flanquée de tours et adaptée à l'usage de l'artillerie se retrouve au château de Trémazan en Landunvez (29). Le démantèlement et la ruine de la place forte de Tonquédec sont consécutifs au rôle qu'elle joua encore à l'occasion des guerres de la Ligue et au renforcement du pouvoir royal dont furent aussi victimes des châteaux comme Josselin (56) ou Blain (44) qui, par contre, ont conservé leurs logis.

Patrick Kernévez

BIBLIOGRAPHIE

L'étude de A. DE LA BARRE DE NANTEUIL, «Le château de Tonquédec», Bulletin Monumental, t. LXXV, 1911, p. 42-76, reste la plus documentée. On peut aussi trouver plus aisément la petite monographie de B. DE ROUGÉ, Le château de Tonquédec, Rennes, éditions Ouest-France, 2000, en vente à l'accueil du château.